

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026_105

Séance du 03 juillet 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX le 03 juillet 2026 à 20H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René de NICOLAY, maire.

Présents :

M. René de NICOLAY, M. Christophe MAUDET, Mme Hélène LE BIEZ, M. Jordan AUCLAIRE, M. Olivier CORBIN, Mme Sonia POTTIER, M. Jonathan LOISTRON, M. Michel NÉRON, M. Jean-Paul TRICOT, Mme Martine PAPIN, Mme Martine DESVIGNES, M. Franck ISRAËL-ALEXANDRE, Mme Rachel AMATO, Mme Annie TILLY, Mme Brigitte ROGER-DUBLY, M. Christophe NOURRY, Mme Monika BRETON, Mme Sonia MAQUERE, Mme Sandra COGNÉ, Mme Mélanie LOISEAU, M. Jimmy REMARS, M. Nicolas DUFRENE, M. Flavien BEAUCÉ.

Absent excusé :

Mme Myriam LEROUX donne pouvoir à M. Franck ISRAËL-ALEXANDRE
M. Patrice OGER donne pouvoir à Mme Sandra COGNÉ
M. Pascal MONNIER donne pouvoir à M. Christophe NOURRY
M. Antoine de NICOLAY donne pouvoir à M. René de NICOLAY
Mme Ophélie LEBOUIL donne pouvoir à M. Olivier CORBIN
M. Jean LE GALLET donne pouvoir à M. Flavien BEAUCÉ

Secrétaire de séance : Mme Brigitte ROGER-DUBLY

<u>Membres :</u>	En exercice	:	29
	Présents	:	23
	Votants	:	29

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le

ID : 072-200077162-20260703-2026_105-DE



APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU 05 JUIN 2026

RAPPORTEUR : Monsieur René de NICOLAY, maire.

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 05 juin 2026 qui a été transmis à chaque conseiller municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 05 juin 2026.

La Secrétaire
Mme Brigitte ROGER-DUBLY

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Préfecture le 15 juillet 2026.

Le Maire,
M. René de NICOLAY

